



**CHS-CT DU VAL-DE-MARNE**  
**27 février 2014**

**DECLARATION DE LA CGT-FINANCES RELATIVE AU DIALOGUE  
SOCIAL DANS LE 94**

Monsieur le Président,

Le 18 décembre 2014, lors du CHS-CT exceptionnel, vous avez déclaré, Monsieur le Président, que c'étaient les représentants du personnel qui « refusaient le dialogue social ». Permettez nous de vous rappeler quelques faits :

- le 27 mars 2013 l'ensemble des représentants des personnels nommés en CHS-CT, demande la mise en place d'une enquête sur un accident de service comme le prévoit l'article 45 du décret 82-453, je cite « Le comité procède à une enquête à l'occasion de chaque accident de service ( voir article 6, 3° du même décret) chaque enquête est conduite par 2 membres, un de l'administration et l'autre représentant du personnel. Le comité est informé des conclusions de chaque enquête et des suites qui leurs sont données. »  
Or, force est de constater qu'aujourd'hui 27 février 2014 soit près d'une année après le décès, l'enquête n'a toujours pas commencé.
- Le 16 avril 2013 la Présidente déléguée faisant fi des textes et rejette les 2 personnes qualifiées convoquées par la CGT dans le cadre de l'étude de la fermeture de la trésorerie de Fontenay.
- Le 22 avril 2013 alors que la Présidente déléguée a enfin lu les textes et a enfin accepté une personne qualifiée convoquée par la CGT, un nouvel incident se produit. Après avoir coupé M. Magoutiers (personne qualifiée), dans le développement de son expertise, la Présidente déléguée remet le sujet du déménagement de la trésorerie de Fontenay à un CHS-CT ultérieur. En effet il convenait pour tous de prendre le temps d'étudier les 2 projets alternatifs de la Mairie de Fontenay. La décision de report étant prise la CGT donne congé à Jacques Magoutiers, personne qualifiée. Mais après la pause déjeuner la Présidente déléguée revient sur son engagement et nous annonce que le projet sera finalement étudié le jour même, sans étudier les projets alternatifs.
- Le 18 décembre 2013 lors du CHS-CT exceptionnel convoqué à la demande des représentants du personnel suite à une tentative de suicide la direction s'est montrée sourde , voire suspicieuse quant aux paroles des représentants syndicaux.

A tout cela nous devons rajouter les nombreuses tentatives de nous fournir les documents trop tard, de nous convoquer au dernier moment, de refuser la mise en place de groupes de travail sans oublier le mépris des directions lorsque la CGT a fait un droit d'alerte concernant les armes de service des douaniers et nous en oublions sûrement...

Monsieur le Président qui de la Direction ou de nous refuse le dialogue social ? Le dialogue est en sens unique comme pour le faux projet déjà mis en place de centralisation de l'affranchissement du courrier auquel toutes les organisations syndicales ainsi que les acteurs de prévention étaient opposés à cause de la nocivité pour la santé des agents concernés.

Je vous rappelle que les élus CGT ne cautionneront jamais des projets de restructuration déstructurants pour nos collègues et des suppressions d'emplois qui les fragilisent encore plus. Nos représentants ont trouvé tellement inacceptable que vous vous asseyiez systématiquement, et à ce point, sur les textes qui régissent le CHSCT, ce qu'ils ont fait remonter à leurs nationaux respectifs, qui en ont informé le CHSCTM.

**Et nous sommes au regret de vous confirmer que celui-ci a estimé que le CHSCT 94, que vous présidez, a le fonctionnement le plus mauvais de tous les CHSCT FINANCES !**

Et à l'image de la belle réussite des États-Généraux de la Douane, organisés au Conseil Économique Social et Environnemental au PALAIS D'IEANA par l'intersyndicale douanière et du rassemblement de 10% des douaniers devant Bercy le 21 novembre 2013, avec un taux de grévistes avoisinant les 40%, à l'image de la réussite des États Généraux de la DGFIP en intersyndicale le 4 décembre 2013, la CGT ne cautionnera pas vos réformes dont le seul but est de faire des économies budgétaires « décidées par la représentation nationale », alors que l'on sait maintenant que l'évasion fiscale se monte au déficit budgétaire de la France et que rien de sérieux n'est fait pour lutter contre ce fléau qui ruine le pays, malgré toute l'implication des agents des Finances au service de nos concitoyens !

Mais la santé, la sécurité et les conditions de travail de nos collègues sont pour la CGT une priorité fondamentale et nous souhaitons continuer le travail que nous avons entrepris dans cette instance.

Alors Monsieur le Président pour être sûr que le dialogue social ne sera pas un monologue, nous vous engageons à lire et à appliquer la note du 20 décembre 2013 , concernant le fonctionnement des CHS-CT, je cite:

« la mise en oeuvre effective d'une politique ministérielle forte en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail passe par le bon fonctionnement de l'instance spécialisée dans ces matières , le CHS-CT ».

De plus Monsieur le Président, si le CHS-CT ne devait pas cette année encore remplir ses fonctions premières de prévention, d'enquête et de formation, nous tenons à vous rappeler qu'en tant que chef de service vous avez obligation de sécurité et de résultat en matière d'hygiène; de sécurité et de conditions de travail pour vos agents.S'il venait à se produire un accident, ce qu'évidemment personne ne souhaite, vous pouvez compter sur la CGT pour vous rappeler à vos responsabilités y compris pénalement.

**C'est pourquoi nous vous demandons de mettre fin au blocage systématique que vous pratiquez depuis plus d'un an et vous demandons instamment de restaurer dans ce CHSCT, dont vous avez la responsabilité, un climat de dialogue qui nous permettra de poursuivre le travail entrepris au bénéfice des agents pour utiliser le budget qui leur est alloué,et pour répondre aux urgences quand il y a lieu.**